



**CONSEIL DE QUARTIER no 5
SECTEUR VASSAN**

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 12 septembre 2023 à
19 h, au Centre communautaire de Vassan – Bistro de Vassan*

Présences :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier
Mme Douglas Simpson, conseiller de quartier
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier
Mme Anick Blanchet, conseillère de quartier
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

Assistance : 9 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Plusieurs nouvelles personnes se trouvent dans l'assemblée. Elles se présentent tour à tour. Parmi elles, des représentants d'Accro Vélo et du Tour de l'Abitibi.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé de M. Douglas Simpson, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-09-01

3- Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2023

Une lecture du procès-verbal est effectuée et les suivis sont faits simultanément. Il est ensuite proposé par M. Gaétan Gignac appuyé de Mme Nicole Binet d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-09-02

4- Suivis

- a) **Élections :** M. Douglas Simpson a déclaré son intérêt. Sa candidature fut transmise à la greffière et adoptée en séance ordinaire le 4 juillet dernier.
- b) **Règlement sur les animaux domestiques :** M. St-Jules s'informerait pour savoir si le chien est toujours à la SPCA et fera un retour à M. Gaétan Gignac.
- c) **Église de Vassan :** L'église est toujours en vente. M. St-Jules a demandé à la Ville de vérifier auprès du Conseil local de patrimoine de recommander de citer l'église afin de lui offrir un statut de protection. Il n'y aura plus de culte dans ce lieu. Il reste 32 paroissiens. L'église sera désacralisée le 31 décembre 2023.
- d) **Île Siscoe :** M. St-Jules a transmis les résolutions de 7 à 11 au greffe et à la direction générale. La pétition a été déposée à la séance du 4 juillet. La demande a été transmise aux services appropriés.

- e) **Terrain contigu | Appartenance inconnue** : M. Saint-Jules demandera à qui appartient le terrain contigu à la descente de bateau de l'Île Siscoe.
- f) **Problème de sécurité circulation à cheval, chemin Leblanc** : Il va falloir prendre le temps et étudier les dispositions législatives et réglementaires. En attente.
- g) **Nuisances 4 roues et autres** : Une discussion survient concernant le vandalisme à l'école et au pont Champagne (inquiétudes quant à la possibilité de feu).
- h) **Location des chalets** : La modification du règlement est en cours.
- i) **Enregistrement des séances de quartier** : M. St-Jules a consulté la greffière, et celle-ci n'est pas favorable.
- j) **Liste MTQ à transmettre à la direction générale concernant les demandes au MTQ** : Les conseillers de quartier demandent de regrouper les demandes au MTQ et d'en dresser une liste :
 - **Chemin de Saint-Edmond** : Il ne manque que les lignes de traçage, le traçage étant sous la responsabilité du MTQ.
 - **Affiche « Attention à nos enfants » au chemin de Saint-Edmond** : Pas de nouvelles.
 - **Pont Champagne** : Cette demande date de plusieurs années; elle concerne l'entretien, la réparation et la peinture du pont Champagne.
 - **Pont chemin Béchar** : Ce pont est problématique. Toutefois, aucuns travaux ne sont prévus pour l'instant. M. St-Jules s'informerait afin de connaître la personne responsable du déneigement du secteur.
 - **Pétition Route 111 et chemin Saint-Edmond** : M. St-Jules dit ne pas avoir de nouvelles à ce sujet. M. St-Arnaud souhaiterait que les demandes soient portées à l'inspection et à la réparation des tabliers de ponts des rivières Laine, Vassan et Harricana.
 - **Ajout des lignes doubles de logement Groleau à chemin Harricana route # 111** : Toute demande d'analyse du MTQ doit cheminer par le Conseil et faire l'objet d'une résolution. Dans ce dossier en particulier, l'ajout de lignes doubles ne sera pas possible. Le MTQ doit maintenir les zones de dépassements actuels le plus possible, puisque de les restreindre augmenterait les comportements dangereux dans d'autres zones. À suivre.
 - **Lignes d'arrêt pour les stops en milieu rural : chemins de la Plage, des Loisirs, Saint-Edmond/Curé Brien, chemin Harricana** : Il faut faire la vérification de la responsabilité de chacun.
- k) **Lettre Nicole Guilbert** : Il est proposé par M. St-Jules d'écrire une lettre de remerciements à Mme Nicole Guilbert pour son service au Conseil de quartier.

5- Élections, renouvellement des mandats : 14 novembre

Afin d'être conforme au règlement sur les Conseils de quartier de la Ville de Val-d'Or (2002-23), le président procédera au renouvellement des mandats et élection, s'il y a lieu, à la séance du 14 novembre. Il importe que les personnes intéressées soient présentes. Les mandats de deux ans suivants sont à renouveler : M. Daniel St-Arnaud, Mme Geneviève Larche et Mme Anick Blanchet.

- 6- **Accotements pavés entre Sullivan et Vassan** : Après avoir circulé sur les routes abitibiennes, un citoyen a constaté qu'entre Sullivan et Vassan, c'est le seul bout en région dont l'accotement n'est pas asphalté. Suite à sa plainte apportée au MTQ, le citoyen s'est fait répondre que le tronçon a droit à des accotements. Cependant, le pavage des accotements ne serait réalisé qu'éventuellement, en même temps que des travaux majeurs. Le citoyen a transmis sa plainte au député, sans réponse et il ne s'attend pas à recevoir une réponse du MTQ non plus.

Considérant :

- Les enjeux de sécurité;
- Le statut de réseau privilégié des accotements asphaltés lors des consultations du *Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue* au début de l'an 2000;
- Qu'il s'agit du seul tronçon non-complété;
- La promotion du transport actif;
- Le Tour de l'Abitibi;
- Le volet sport-étude-vélo;
- La possibilité de créer la *Vélo-route de l'Harricana*;
- La plus-value en termes de tourisme;
- Les biens-faits sur les saines habitudes de vie;
- La mobilité durable.

Le Conseil de quartier demande à la Ville de soumettre cette demande au C.C.C. afin qu'il puisse recommander au MTQ de procéder dans les plus brefs délais au pavage des accotements de la route #111 entre Sullivan et Vassan. Proposé par Mme Geneviève Larche, appuyé par M. Gaétan Gignac.

Adopté à l'unanimité

Résolution VA2023-09-03

M. Yvon Yergeau et Mme Sylvie Brochu vont rencontrer Mme Karine Roberge le 21 septembre à 7 h pour structurer un plan d'action pour le pavage de l'accotement.

Une pétition sera initiée. Il est également discuté d'avoir l'appui des petites municipalités en direction d'Amos. M. St-Jules suggère de dresser le bottin des usagers qui seraient intéressés par le projet de *Vélo-Route de l'Harricana*.

- 7- Reconstruction du pavillon incendié dans le parc Harricana** : Le 23 août dernier, le pavillon dans le parc Harricana a brûlé. L'œuvre d'art est complètement décimée. La plaque commémorative est une perte également. Le pavillon qui sert d'abri est également détruit. Les débris seront ramassés et l'électricité rétablie.

Considérant :

- La valeur et l'usage social et culturel de ce kiosque;
- L'utilité;
- La zone d'ombre;
- Le service de proximité;
- Le procédé particulier de construction propre au pont couvert.

Le Conseil de quartier demande à la Ville de reconstruire ce pavillon. Proposé par Mme Geneviève Larche, appuyé par M. Douglas Simpson.

Adopté à l'unanimité

Résolution VA2023-09-04

Les gens qui ont construit le kiosque sont connus et l'on souhaite les solliciter pour la construction du nouveau bâtiment. Il s'agissait d'une construction artisanale entièrement faite en gougeons. De plus, la technique de construction était celle d'un pont couvert.

Le conseil est d'avis qu'il serait essentiel d'intégrer l'art et la culture dans le projet de reconstruction du pavillon. Sous le thème de « Vivre ensemble », il serait important que ce soit un projet communautaire ou donner la commande à un artiste. Le conseil est d'avis de mettre en valeur les artistes d'ici, par appel de projets. Il faudra voir ensuite s'il est possible d'avoir du financement.

8- Budget

- a) **Conseil de quartier** : Le 1250 \$ a été reçu par Mme Nicole Guilbert. Le solde est donc de 1880,95 \$. Une discussion sur l'utilisation des argents à lieu.
- b) **Projets structurants** : Le Conseil est d'avis qu'il faudrait aller par appel de projets. M. St-Jules proposera par écrit des balises des règles d'attribution aux organismes qui ont des projets. Ce travail sera réalisé en collaboration avec Mme Nicole Binet. La démarche nécessite que les gens répondent par courriel.
Il est proposé que le Conseil de quartier accorde les fonds pour des projets structurants.

9- Varia :

- a) **Budget PTI - Pont Champagne** : Il restait 50 000 \$ au budget du PTI 2022-2024. Ce montant n'a pas été utilisé. C'était pour un tablier et l'aménagement. Le 0-3/4 n'a pas été épandu dans le stationnement. Les poubelles ne sont pas vidées. La présence de matières brûlées représente un danger pour le feu. La chaîne a été volée. La relocalisation de la pancarte historique devrait être vis-à-vis les kiosques.
- b) **Terres contaminées** : M. Gignac questionne afin de savoir où sont rendus les dossiers de terres contaminées. Il est inquiet quant aux débris d'autos et métalliques sur le chemin Saint-Edmond, et de la présence d'huiles et d'antigels qui pourraient contaminer le sol. Selon lui, plusieurs sites en ruralité devraient faire l'objet d'interventions pour cause de salubrité et de contamination de l'environnement.
- c) **Vitesse des automobiles Pont Champagne/Chemin des loisirs** : Un citoyen mentionne que les automobilistes roulent excessivement vite à cet endroit. M. St-Jules demandera à un agent de la paix de patrouiller aux heures de pointe.

10- Questions, interventions du public

Aucune intervention du public.

11- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 14 novembre 2023 à 19 h, au Centre communautaire de Saint-Edmond.

12- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Binet, appuyé de M. Douglas Simpson, de lever la séance à 20 h 47.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VA2023-09-05

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée